

DEC 33/2017

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2017-2018

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 1er décembre 2017

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 1er décembre 2017

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

**Proposition de virement de crédits n° DEC 33/2017 à l'intérieur de la
section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2017**

E 12584



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 20 novembre 2017
(OR. en)**

14585/17

FIN 737

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Günther OETTINGER, membre de la Commission européenne
Date de réception:	20 novembre 2017
Destinataire:	Monsieur Märt KIVINE, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 33/2017 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2017

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 33/2017.

p.j.: DEC 33/2017



COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 17/11/2017

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2017
SECTION III - COMMISSION TITRES: 22, 23

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 33/2017

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 2202 Processus et stratégie d'élargissement

POSTE - 22 02 03 02 Soutenir le développement économique, social et territorial et l'alignement progressif connexe sur l'acquis de l'Union	CE	-62 000 000,00
--	----	----------------

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 2302 Aide humanitaire, aide alimentaire et préparation aux catastrophes

ARTICLE - 23 02 01 Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une aide alimentaire en fonction des besoins	CE	62 000 000,00
---	----	---------------

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

22 02 03 02 - Soutenir le développement économique, social et territorial et l'alignement progressif connexe sur l'acquis de l'Union

b) Données chiffrées à la date du 16/11/2017

	CE
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	751 187 000,00
2 Virements	140 353 000,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1+2)	891 540 000,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	605 000 000,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	286 540 000,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	224 540 000,00
7 Prélèvement proposé	62 000 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1)	8,25 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 16/11/2017	40 000,02
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du virement

Le comité pour l'instrument d'aide de préadhésion (IAP II) a approuvé lors de la réunion du 16 novembre les modifications des programmes pluriannuels relatifs à l'IAP-Turquie.

Ces modifications visent à réorienter les priorités de ces programmes vers des domaines présentant un intérêt particulier pour l'UE, ainsi qu'à prendre dûment en compte la maturité insuffisante des projets et le manque de capacité d'absorption dans deux secteurs, à savoir l'environnement et les transports. Les dotations totales pour 2017 en faveur des quatre programmes s'élèvent dès lors à 221,5 millions d'EUR, au lieu des 310,9 millions d'EUR initialement prévus dans le document de stratégie indicatif pour la période 2014-2020 et le budget adopté pour 2017, ce qui correspond à une diminution globale de 89 millions d'EUR.

Un montant de 62 millions d'EUR peut dès lors être mis à disposition pour virement afin de répondre aux besoins humanitaires liés à la crise syrienne.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

23 02 01 - Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une aide alimentaire en fonction des besoins

b) Données chiffrées à la date du 16/11/2017

	CE
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	893 100 000,00
2 Virements	260 394 634,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1+2)	1 153 494 634,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	1 124 994 634,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	28 500 000,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	90 500 000,00
7 Renforcement proposé	62 000 000,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1)	6,94 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	484 791,50
2 Crédits disponibles à la date du 16/11/2017	154 791,50
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	68,07 %

d) Justification détaillée du virement

La situation humanitaire en Syrie demeure très préoccupante. Le nombre de personnes nouvellement déplacées a atteint 1,3 million pour la seule année 2017 et ne cesse d'augmenter.

Selon les estimations, 13,5 millions de Syriens ont besoin, sous une forme ou sous une autre, d'aide et de protection humanitaires; 6 millions d'entre eux sont des enfants et 4 millions vivent dans des zones dites difficiles d'accès. Plus de 620 000 personnes sont prises au piège dans quelque 31 zones assiégées par les forces gouvernementales et/ou des groupes armés non étatiques, ce qui représente une hausse de 5 % par rapport à 2016.

Compte tenu de l'évolution récente dans le nord-est de la Syrie et dans la Ghouta orientale, des interventions d'urgence telles que la fourniture de nourriture, d'eau et d'installations sanitaires et l'aide médicale essentielle, s'imposent afin d'atténuer les souffrances des populations touchées.

Au 31 octobre, l'appel lancé pour 2017 par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en vue de récolter 1,4 milliard d'USD en faveur de mesures d'urgence en Syrie et dans les pays voisins n'était financé qu'à hauteur de 49 %.

Au Liban, le pays qui compte le nombre le plus élevé de réfugiés par habitant au monde, les besoins restent très importants. Ce financement supplémentaire sera essentiel pour venir en aide aux réfugiés syriens vulnérables et répondre à leurs besoins alimentaires et non alimentaires au moyen d'une assistance en espèces à finalités multiples.

De même, en Jordanie, la situation des réfugiés syriens est toujours désastreuse, en particulier pour ceux bloqués dans la zone de la berme, à la frontière entre la Syrie et la Jordanie.

Un renforcement de 62 millions d'EUR est requis pour répondre à ces besoins multiples et assurer une aide d'urgence appropriée aux partenaires chargés de la mise en œuvre qui sont actifs sur le terrain.

Au 13 novembre, le taux d'exécution global des crédits inscrits au chapitre 23 02 (Aide humanitaire) s'établissait à 99 % pour les engagements et à 81 % pour les paiements. Le solde actuel de la réserve opérationnelle, qui s'établit à 10,1 millions d'EUR, doit être préservé pour faire face aux crises et aux catastrophes naturelles jusqu'à la fin de l'exercice.